



La ville fait sa rentrée

Pages 4-5

Édito

Cette fois, ça y est : à Dumbéa, la rentrée est bien là ! Une rentrée scolaire, bien sûr, mais aussi sportive et culturelle. Toutes les équipes municipales sont à pied d'œuvre depuis plusieurs semaines pour vous permettre, à vous ainsi qu'à vos enfants, de bien commencer l'année. Bonne rentrée à tous !

Le Maire,
Georges Naturel

→ Nomination en mairie

Murielle Guesdon,
chef du service administratif de la DST



Murielle Guesdon, qui travaillait déjà en mairie en tant que secrétaire de direction, est le nouveau chef du service administratif de la direction des services techniques. La jeune Calédonienne a pour principale mission la supervision de la bonne réalisation de l'ensemble des tâches administratives de la DST et de ses 54 agents.

→ Inscription sur les listes électorales

Attention, pour pouvoir voter, les nouveaux arrivants ou les jeunes majeurs doivent s'inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des listes électorales (tél. 41 40 07). Pour cela, ils doivent remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives en fonction du type d'élections.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au bureau des listes électorales, au 41 40 07.

Voter, un droit mais aussi un devoir !

→ TNT, mode d'emploi

La télévision numérique terrestre est présente en Nouvelle-Calédonie depuis le 30 novembre. Une campagne de communication dans les médias vous a sans doute permis de prendre connaissance des démarches techniques et administratives que vous devez suivre pour recevoir les 8 chaînes de la TNT.

Vous pouvez également obtenir de l'aide en appelant le **285 280** (au prix d'un appel local, du mardi au samedi de 8h à 21h) ou en consultant le site internet **www.tousaunumerique.fr**

Des aides à l'équipement

Il est prévu des aides pour les frais occasionnés par les modifications techniques nécessaires à la réception de la TNT (adaptateur, antenne, intervention technique...). Ces aides seront pour la plupart accordées sous certaines conditions de ressources. Elles prendront la forme d'un remboursement, sur présentation des factures d'équipement correspondantes.

Une aide technique sera également proposée aux personnes âgées de plus de 70 ans et aux personnes ayant une reconnaissance de handicap de plus de 80 %.

Le CCAS a été désigné comme référent de la TNT pour la ville de Dumbéa. Il est à la disposition des administrés pour les informer et les guider dans leurs démarches. Pour tout renseignement complémentaire, contactez le **46 55 00**, ou par mail : **ccas@mairie-dumbea.nc**.

→ Attention à la leptospirose !

Avec une trentaine de cas déclarés, dont 3 décès depuis le début de cette année, les autorités sanitaires ont déclenché une alerte à la leptospirose sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Sur la commune de Dumbéa, aucun cas n'a pour l'instant été signalé, mais la prudence est de mise car les dernières pluies n'ont fait qu'amplifier le risque de contamination.

À Dumbéa, pour lutter contre la pullulation des rongeurs, notamment des rats (principaux vecteurs de cette maladie), la cellule municipale d'hygiène et de santé publique (CHSP) procède, depuis 2 ans, à une dératisation systématique. Ainsi, 12 lotissements font l'objet d'un suivi trimestriel. Plus de 1000 regards ont été piégés pour l'année 2010. Les écoles et maternelles municipales font également l'objet d'un suivi mensuel particulier. Des pièges spécifiques à rats sont ainsi installés à l'extérieur des bâtiments ainsi qu'à l'intérieur des cantines.



→ Une maladie grave...

La leptospirose est une maladie grave, parfois mortelle, dont on observe plusieurs dizaines de cas par an en Nouvelle-Calédonie. Elle est due à des bactéries, les leptospires, répandues dans le monde entier, et dont il existe plusieurs variétés. On la contracte, en général, lors d'une activité en relation avec de l'eau douce souillée par l'urine d'animaux contaminés, ou par contact avec des animaux contaminés.

L'incubation est de durée variable selon le mode de contamination et peut aller de 2 à 21 jours dans les cas extrêmes.

• Quels sont les symptômes de la maladie ?

Les symptômes les plus fréquents apparaissent une à deux semaines en moyenne après la contamination. **Il s'agit d'une fièvre élevée (en général supérieure à 39 °C) et de douleurs musculaires, articulaires, abdominales, ainsi que de forts maux de tête.**

La maladie peut s'aggraver 4 à 5 jours après les premiers symptômes et s'étendre aux méninges, au foie, aux reins, aux poumons...

Dès le premier jour où vous ressentez les signes de la maladie, n'attendez pas, consultez un médecin !

→ Rappel : la route du barrage est fermée aux véhicules



La circulation des véhicules et engins à moteur est strictement interdite sur la route du barrage à partir du troisième radier.

→ Taxe sur les chiens

Rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent obligatoirement s'acquitter de la taxe canine, qui s'élève à 2000 F, avant le 30 avril. Elle s'élèvera à 6000 F passé ce délai.

Vous pouvez régler cette taxe annuelle soit **à la mairie** (tél. 41 40 00), soit **à la mairie annexe** (tél. 41 40 30).

Rappelons que la fourrière est intercommunale. Inauguré en novembre dernier, le bâtiment est situé à Ducos, au 38 rue Nobel (tél. 23 86 66).

→ Rappel : les passeports sur rendez-vous

Afin d'éviter les délais d'attente, le dépôt des dossiers de demande de passeport se fait désormais **sur rendez-vous**.

Les Dumbéens sont invités à contacter le service des élections et de l'état civil (tél. 41 40 00, postes 402 ou 403) ou à se rendre à la mairie de Dumbéa.

Rappelons que, pour l'établissement d'un dossier, la présence de l'intéressé est indispensable (ainsi que celle du représentant légal pour un mineur dans tous les cas).

→ Halte aux feux !

Les feux de brousse mettent en danger des vies humaines et coûtent très cher à la collectivité. Les conséquences écologiques sont lourdes : destruction de la végétation et érosion des sols. Rappelons que toute mise à feu de végétaux est **interdite jusqu'au 31 mars** sur tout le territoire communal.

Il est donc recommandé de **débroussailler autour des habitations** et le **long des clôtures** afin de limiter la propagation des feux.

En cas d'incendie appelez le 18 ou le 41 00 18

→ Continuez à tuer les larves !

Surtout après les récents épisodes pluvieux, pour lutter efficacement contre la dengue, chacun doit bien nettoyer autour de chez lui et vider toutes les semaines les récipients susceptibles de recevoir de l'eau.

La population doit poursuivre le **nettoyage des propriétés**, notamment l'enlèvement de toutes les poches d'eau.

Pensez toujours à nettoyer le tour de vos maisons, de vos jardins, **videz tous les récipients** qui contiennent ou qui pourraient contenir de l'eau stagnante.

Aujourd'hui, nous devons tous agir pour lutter efficacement contre l'*aedes aegypti*.



Indiquez avec précision :

- le lieu ;
- les abords ;
- les moyens d'accès connus et, si possible, la direction prise par le feu.

→ Une dépression nommée Vania

En janvier dernier, Dumbéa n'a pas été épargnée par les grosses inondations provoquées par la dépression tropicale forte Vania. Pendant les intempéries, les services municipaux, les pompiers et la police municipale sont restés sur le pied de guerre et ont œuvré sans relâche pour la population de la commune : permanences assurées en mairie et à l'annexe par les personnels et élus municipaux, évacuation des personnes vers les centres d'hébergement, sauvetages... Dès l'alerte grise, les services ont rapidement remis en état les réseaux routiers et réparés les dégâts provoqués par les fortes pluies : chutes d'arbres, éboulements, équipements inondés, toitures abîmées... Tout le monde a fait de son mieux pour limiter les dégâts causés par Vania et venir en aide aux Dumbéens.



Glissement de terrain à Val-Suzon...



Le golf n'a pas été épargné...



Les routes non plus...



→ Rappel des consignes en cas de cyclone

• À l'approche d'un cyclone

Votre zone est placée en alerte jaune (ancienne pré-alerte), puis en alerte orange (ancienne alerte 1) :

- Écoutez les informations radio et télé.
- Consolidez votre habitation, vérifiez portes et fenêtres. Rentrez les objets risquant d'être emportés par le vent : meubles de jardin, poubelles, écriteaux, jouets, outils de jardinage, tôles ondulées mal fixées... Tous ces objets peuvent devenir de dangereux projectiles.
- Enfermez les animaux domestiques.
- Approvisionnez-vous en eau potable et en produits alimentaires de première nécessité. Prévoyez des lampes électriques, des lampes-tempête ou des bougies, ainsi que des piles de rechange pour votre poste de radio.
- Remplissez le réservoir des véhicules et mettez-les à l'abri.

• Lors du passage du cyclone

Votre zone est placée en alerte rouge :

- Écoutez les informations radio concernant le phénomène.
- Ne sortez pas, restez à l'abri, loin des fenêtres, dans la pièce la plus sûre.
- Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous loin des arbres, des lignes électriques et des creeks.
- Débranchez tous les appareils électriques, coupez le courant au compteur. Évitez les appels téléphoniques.
- Méfiez-vous du calme au passage de l'œil. Le cyclone n'est pas fini, après ce répit, les vents violents soufflant d'une direction opposée vont reprendre.

• Après le passage du cyclone

Votre zone est placée en alerte grise :

- Restez à l'écoute de la radio pour tous les avis et communiqués officiels.
- Ne sortez que si vous avez été officiellement prévenu que le cyclone est passé, ne passez pas outre les avertissements. Ne vous approchez pas des fils tombés à terre, des bâtiments et des arbres endommagés ni des cours d'eau en crue. Facilitez l'accès des secours.

→ Les principaux travaux

En plus des interventions normales, la police municipale et les pompiers auront réalisé, plus de 70 interventions supplémentaires, qui vont de la mise en sécurité des personnes dans les centres d'hébergement au tronçonnage d'arbres ou à la réfection d'équipements publics, en passant par le sauvetage de personnes.

Les services techniques municipaux n'ont pas non plus démerité. Voici une liste, non exhaustive, des travaux réalisés en un temps record :

- Dès l'alerte grise, ébranchage et tronçonnage sur la RT1, sur la route de Nakutakoin, la route Socafim, la route des Koghis, le long du réseau EEC des Koghis et place de Koutio.
- Balisage et mise en sécurité sur la RT1, mais aussi sur la route des Koghis pour cause d'éboulement ainsi qu'au parc Fayard.
- Tronçonnage du banian du pont du Diable (la circulation était coupée).
- Tronçonnage d'arbres et mise en sécurité de l'école Higginson.
- Balayage de la route SOCAFIM et de la route des Koghis.
- Remise en état du captage des Koghis avec la Calédonienne des Eaux.
- Réfection électrique de la Maison de la jeunesse.
- Réfection du gué du Carigou.

D'autres travaux ont duré plusieurs semaines, comme la remise en état de l'éclairage public, le ramassage des déchets verts, le curage de fossés, le remplissage des nids-de-poule et la stabilisation de l'éboulement de la route des Koghis.

→ De belles vacances

Malgré les intempéries de janvier, les vacances ont été radieuses pour beaucoup de bambins de la commune, qui ont eu la chance de participer aux différents centres de loisirs organisés pour eux. Que ce soit le camp sous tente au trou des Nurses, mis en place en



partenariat avec la ville et l'Association des jeunes de Dumbéa, le centre de loisirs de l'Acaf ou les projections d'un Été au ciné, en partenariat avec la province Sud, toutes les animations ont eu le succès attendu. Elles auront permis aux jeunes de la commune de se détendre, de s'initier à la vie en communauté ou de se perfectionner en sport.



Par ailleurs, 3 jeunes de la commune, suivis et encadrés par des agents du service prévention, ont également bénéficié de l'opportunité offerte par l'association Case départ, de participer à un chantier relatif à la construction d'un faré...

→ Stage anti-drogue

En décembre dernier, deux agents de la police de Dumbéa ont bénéficié d'une formation destinée à permettre aux agents des forces de l'ordre de lutter plus efficacement contre la drogue. Cette formation s'est déroulée avec le concours de la gendarmerie, de la douane, de la police nationale et des polices municipales. Elle comportait des participants des 3 provinces. Les points importants de ce stage étaient la prise de connaissance et la description des différents services d'addictologies existant en Nouvelle-Calédonie, ainsi que les moyens récents de traitement et de dépistage au centre hospitalier de Nouméa. La formation s'est aussi caractérisée par une mise en situation grâce à des jeux scéniques effectués par la troupe de théâtre « Pacifique & Cie », afin de permettre aux membres des forces de l'ordre d'affiner leur conseil et leur stratégie en matière de lutte contre les produits stupéfiants.

→ Collégiens secouristes



Fin novembre, une formation à la prévention et aux secours civiques de niveau 1 a été organisée au collège d'Auteuil. Deux jours de formation ont permis à 2 moniteurs et à 4 aides moniteurs de l'Union des Sapeurs-Pompiers d'initier une vingtaine d'élèves à la prévention et aux secours.

Que faire à Dumbéa ?

Laissez-vous tenter par une des nombreuses possibilités sportives ou culturelles qu'offre la commune...
Vivre à Dumbéa, c'est bénéficier d'un choix très large d'activités de détente, à pratiquer sans modération...

→ Les associations et clubs sportifs

Voici la liste non-exhaustive des associations et clubs sportifs de Dumbéa, enregistrés au service des sports de la mairie (tél. 41 22 26, mél : sport@mairie-dumbea.nc), avec le nom des présidents, les contacts téléphoniques, les adresses postales et électroniques.

- **ABCD BADMINTON**, Jean-Philippe BERGES ou Bernard ESPOSITO, (tél. 75 88 33, 84 98 11 ou 27 72 17), BP 6634, 98806 Nouméa (jp.berges@lagoon.nc)
- **AFD FUTSAL**, Vanessa GOROHUNA, (tél. 24 03 05 ou 98 53 52), 48 morcellement Fayard, 98835 Dumbéa (associationfutsaldumbea@hotmail.com)
- **AIKIDO CLUB DUMBÉA**, Yvon CARIOU, (tél. 82 04 40 ou 24 52 06), BP KO 458, 98830 Dumbéa (aikido-club-de-dumbea@hotmail.com)
- **AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE DUMBÉA FUTSAL**, Franck ROUSSEL (tél. 76 20 85 ou 41 80 64), 30 avenue d'Auteuil, 98830 Dumbéa (pompier@mairie-dumbea.nc)
- **AS CAVALIERS DE DUMBÉA**, Denis HOLLMAN (tél. 41 24 86 ou 77 96 09), BP KO 94, 98835 Dumbéa (d.hollman@canl.nc)
- **AS DUMBÉA BASKET**, Charles HAHO (tél. 79 74 00 ou 43 86 26), lot. 369 rue H. Passy, Koutio, 98830 Dumbéa (c.haho@yahoo.fr ou ruben.haho@yahoo.fr)
- **AS DUMBÉA HANDBALL**, Ernest CHAMBONNIER (tél. 41 56 92 ou 28 45 21), BP 3090, 98846, Nouméa (saintprixg@yahoo.fr)
- **ASSOCIATION GOLF DE DUMBÉA**, Michel ARGENT (tél. 41 81 81 ou 43 13 34 ou 78 66 77), BP G3 GA, 98830 Dumbéa (dumbea@lagoon.nc ou golf@mairie-dumbea.nc)
- **ASSOCIATION SPORTIVE DE KARTING PERFORMANCE CLUB CALÉDONIEN**, Yann LAVIGNE (tél. 79 31 21), BP 1738, 98830 Dumbéa (aspcc@mls.nc)
- **ASSOCIATION SUD APNEA**, Gilbert KAOUMA (tél. 78 14 40), 108 rue de la Seine, Koutio, Dumbéa
- **ASSOCIATION TAO (TAÏ-CHI)**, Marie- Laure ROVINOT (tél. 41 71 81 ou 82 60 84), 14 rue René Cassin, lot. 536, Koutio, 98830 Dumbéa
- **CLUB D'ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES**, Régis PERRIN (tél. 43 25 39)
- **CLUB PIROQUE VA'A**, Raymond GASTALDI (tél. 84 68 72 ou 41 15 46), 440 rue R. Roland, Koutio, 98835 Dumbéa
- **CSD KARATÉ**, Christine PANNE (tél. 78 08 69 ou 24 60 61), BP 8 600, 98807 Nouméa (chris.panne@lagoon.nc)
- **CSD VOLLEY-BALL**, Ernest WAHEO (tél. 77 92 91 ou 86 49 82), 21B rue du Perroquet, Val d'Auteuil, 98835 Dumbéa (wesfal01@gmail.com)
- **CS SINŌJ HANDBALL**, Émilie WANANIJE (tél. 78 34 78), BP 13 799, 98803 Nouméa (e.wananije@cht.nc ou fetrafas@hotmail.com)
- **DUMBÉA NATATION**, Yves AFCHAIN (tél. 78 79 41), BP KO 176, 98830 Dumbéa (ayves@lagoon.nc)
- **DUMBÉA SQUASH CLUB**, John TIERAN (tél. 43 90 07 ou 74 50 00), 86 avenue d'Auteuil, 98835 Dumbéa (dumbeasquashclub@gmail.com)
- **ÉCOLE DE NAGE AVEC PALMES CALÉDONIENNE**, Martial DOUILLARD (tél. 75 98 14), 47 rue Nicolas Poussin, Cœur de Ville, 98835 Dumbéa (martialdouillard@lagoon.nc ou enpc@lagoon.nc)
- **FOOTBALL CLUB D'AUTEUIL**, Philippe KASOVIMOIN ou Raymond MOORIA (tél. 41 87 24 ou 83 39 82 ou 43 76 20), lot. 4 rue Albert Schweitzer, 98835 Dumbéa (elisabeth.mooria@lagoon.nc ou raymond.mooria@lagoon.nc)
- **JUDO CLUB DE DUMBÉA**, Angelo DEVAUD (tél. 77 76 29), 39 rue Marie Curie, Koutio, BP 973, 98830 Dumbéa (sandra.loxton@qbe.com ou ajcd@canl.nc ou a.devaud@tesco.nc)
- **JSWF VOLLEY-BALL**, Ludovic SELUI (tél. 79 14 74), 25 rue R. Ménard, Rivière-Salée, BP 6139, 98806 Nouméa (kavaueve.selui@hotmail.fr)
- **LES ESCRIMEURS DE DUMBÉA**, Isabelle VAN AERSCHODT (tél. 41 94 62 ou 84 19 23), 16, rue Guillaume Apollinaire, Koutio Sécal, BP 13824, 98803 Nouméa (lesescrimeursdedumbea@hotmail.fr)
- **LES RANDONNEURS DE DUMBÉA**, Jean-Yves FLÉJO (tél. 41 16 94 ou 83 91 96), 242 rue École, lot. Sécal Koutio, 98835 Dumbéa (flevesam@canl.nc)
- **RÉFLEXION TRAIL**, Sandra PARENT (tél. 78 45 35 ou 24 06 58), 17 rue Anatole France, 98800 Nouméa (reflexion@lagoon.nc)
- **SIKK KATIRAMONA KARATÉ**, Tony GAUHAROU (tél. 92 80 38), 52 rue Hinatéa, Koé, 98835 Dumbéa (sikk.nc@gmail.com)
- **TAGALOA GYM FORCE ATHLÉTIQUE**, Tony et Kenny WENDT (tél. 77 16 00), 16 rue des Aloès, BP KO 401, 98830 Dumbéa
- **TAEKWONDO KORIO CLUB DUMBÉA**, Axel RAYMOND (tél. 95 45 45 ou 79 23 00), 14 lot. Fayard, Auteuil, BP 30 392, 98835 Dumbéa (axelraymond@hotmail.fr ou axelraymond@gmail.com)
- **TENNIS CLUB D'AUTEUIL**, Stéphanie DI LUCCIO-PANTALONI (tél. 41 24 85 ou 78 55 05), BP 1434, 98830 Dumbéa (sdiluccio@pacificpetrole.com ou soektotof@mls.nc)
- **TKD SUN MOO KWAN TAEKWONDO**, Jean-Marc DINH (tél. 41 63 63 ou 78 32 56), Lotissement Fayard, 98835 Dumbéa (jean-marc-dinh@lagoon.nc)
- **UNION RUGBY CLUB DE DUMBÉA**, Tipotio PEAU (tél. 84 17 97 ou 25 42 27), 4 rue Jules Dumont d'Urville, lotissement Fayard, Auteuil, BP 1470, 98830 Dumbéa (jo.tipotio@gmail.com ou hervouetfamily@internetnc.fr ou souval@lagoon.nc)
- **ULTIMATE PAINT-BALL**, Xavier SERCAN ou Frédéric FOUET (tél. 82 16 36 ou 79 08 48), lot. 243 lotissement Pointe à la Luzerne, 98835 Dumbéa (xxx@mls.nc)
- **WATTS SPORTS RAIDS C.O / VTT**, Martial DEVILLERS (tél. 76 66 94 ou 28 84 98), 4 route de la Caférie, 98830 Dumbéa (wattssports@lagoon.nc ou www.valeedekoe.nc)



→ Le programme de mars-avril des événements culturels

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site internet de la ville : www.ville-dumbea.nc. Renseignements au 41 23 07 ou par mél. : cck@mairie-dumbea.nc

→ Journée mondiale de la femme

Une délégation de femmes de Dumbéa, issues des quartiers de la ville, partira à la rencontre du marché et des femmes de Farino. Sur place, elles iront à la rencontre des femmes (et des hommes) de Farino et visiteront le marché. Elles vendront également des objets d'arts ou d'artisanat à prix symboliques (objets confectionnés par leur soin). La recette de cette vente sera reversée à une association caritative de la commune de Dumbéa.

→ Ciné-Mois

La ville de Dumbéa propose, le premier vendredi de chaque mois, une séance de cinéma gratuite pour toute la famille, à 19h, dans un quartier de la commune.

→ La fête de la ville : l'omelette et la rivière

Édition spéciale « 20 ans de jumelage avec Punaauia »

Les 23 et 24 avril, la ville de Dumbéa invite les Calédoniens sur le site du parc Fayard pour la 27^e édition de la Fête de la ville. Venez redécouvrir l'une des manifestations les plus populaires de Nouvelle-Calédonie, ses artisans, ses artistes, ses nombreuses animations et ses jeux pour toute la famille.

Restauration traditionnelle, brochettes, barbes à papa... Faites le plein de festivités, des autos tamponneuses au mur d'escalade, des ateliers d'arts plastiques au coin lecture et des concerts en plein air aux spectacles familiaux, sous le Chapitô.

À l'occasion du 20^e anniversaire du jumelage avec la ville de Punaauia, le site du parc Fayard présentera un village polynésien (stands d'artisanat, exposition, restauration, concours et sports traditionnels) et consacrera la journée du samedi à la Polynésie française. Un plat typiquement tahitien sera offert en dégustation au public.

Le dimanche fera place à la traditionnelle et gigantesque omelette de Dumbéa, à midi, et offrira un programme d'activités artistiques, culturelles et sportives où tous les Calédoniens et les délégations des villes jumelles de Port-Vila, Fréjus et Lifou trouveront leur compte.



C'est la rentrée !



En 2011, Dumbéa compte plus de 3 300 élèves de maternelle et primaire, pour 145 classes. La maternelle du centre urbain de Dumbéa, inaugurée l'année dernière, ouvre à cette rentrée 3 classes supplémentaires. Et pour accompagner le développement toujours plus important de la commune, une nouvelle école primaire vient de s'ouvrir à La Dorade. Elle comporte 5 classes. L'école primaire Louise-de-Greslan a également ouvert une classe supplémentaire cette année. À Dumbéa, pour faciliter la vie des parents et favoriser la réussite des enfants, toutes les écoles de la commune bénéficient d'une garderie le matin et le soir, ainsi que d'un service de cantine, proposés par la caisse des écoles.

→ Pour rendre l'école plus facile...

La caisse des écoles a pour principal objectif de faciliter la vie des parents et des enfants fréquentant les classes des écoles publiques primaires et maternelles de la commune. L'établissement public communal propose ainsi toute une gamme de services adaptés :

• La cantine

3000 enfants sont attendus cette année. En 2010, ils étaient 2877. Une 15^e cantine ouvre ses portes à l'école primaire de La Dorade. La caisse des écoles emploie un chef d'équipe, 15 cantinières et 42 aides-cantinières. Cette année, l'établissement public renforce encore la formation professionnelle de tous ses personnels.

• Le transport scolaire

420 enfants bénéficieront des 6 circuits mis en place quotidiennement (2 circuits dans le nord de la commune et 4 dans le sud). La capacité d'accueil de chaque transport est de 70 enfants. Le trajet est effectué sous la surveillance de deux accompagnatrices.

• La garderie du matin

Tous les enfants peuvent être accueillis dès 7h, quotidiennement, dans les écoles. La seule formalité pour que les parents bénéficient de ce service gratuit est une fiche de renseignements à compléter.

• La garderie du soir

360 enfants sont attendus. La garderie fonctionne de 15h30 à 17h. L'animation périscolaire tournera cette année autour de 3 thèmes : l'hygiène, la citoyenneté et un « voyage autour du monde » (avec, au 1^{er} trimestre, une exposition sur ce thème, au 2^e trimestre, un festival de danses et, au 3^e trimestre, un spectacle annuel). La caisse des écoles emploie, en matière de personnel périscolaire, un coordinateur, 16 référents et 104 animateurs.

• L'accompagnement à la scolarité

180 enfants pourront bénéficier de l'accompagnement à la scolarité qui débutera en avril dans les écoles primaires du sud de la ville. Depuis fin 2009, les enfants du nord de Dumbéa sont pris en charge par l'association Pass pour la réussite. Ce sont les enseignants qui proposent aux parents d'inscrire l'enfant à cet accompagnement. Trois centres de révision vont ainsi être mis en place (février, juillet et septembre). La caisse des écoles emploie dans ce domaine un coordinateur et 21 animateurs titulaires d'un bac au minimum.

• Les mercredis pédagogiques

Des activités vont être mises en place dans les écoles, de 7h à 11h, lors des mercredis pédagogiques. Des sorties en dehors des écoles seront également proposées. Les mercredis pédagogiques auront pour thème principal les jeux inter-écoles (type inter-villes).

• L'aide aux projets des écoles

Un budget est prévu pour soutenir des projets d'école.

• Les sorties pédagogiques

Deux transports gratuits (aller/retour) sont offerts à chaque classe pour une destination sur Nouméa. Deux autres bons sont donnés pour les classes spécialisées.

→ Les travaux

Les services municipaux n'ont pas pris de vacances... Ils se sont attachés au contraire à refaire une beauté aux écoles de la commune. Plus de 25 millions de francs d'investissement ont ainsi été réalisés pour le bien-être des écoliers.

À la suite de la dépression tropicale forte Vania, des travaux ont été rajoutés, notamment la réfection de la toiture des écoles John-Higginson (4 arbres sont tombés sur la toiture) et Alphonse-Dillenseger (la toiture a été dégradée avec le vent).



La maternelle du centre urbain de Dumbéa a été embellie pendant les vacances, avec de belles plantations autour de l'école.

→ Les nouvelles directions d'école

L'ouverture d'une nouvelle école à La Dorade a provoqué cette année quelques changements à la tête des écoles :



Sheila Vallée, ancienne directrice de l'école Louise-de-Greslan, devient directrice de l'école de La Dorade.



Olivier Husson, anciennement directeur des Niaoulis, devient directeur de l'école Louise-de-Greslan.



Viviane Benoist, anciennement enseignante aux Niaoulis, devient directrice de l'école.

→ Cantine et transport scolaire : les tarifs

Concernant les tarifs pour 2011, aucun changement n'est prévu par rapport à l'année dernière.

Tarif de la cantine : 8 700 F par enfant et par mois (de mars à novembre inclus).

Transport : 8 100 F par enfant et par trimestre (2700 F par mois, mais payable au trimestre).

Garderie du soir : 3 200 F par enfant et par mois.

Le prélèvement automatique est possible dès le mois d'avril.

Les inscriptions aux mercredis pédagogiques pour les enfants scolarisés dans le primaire et en maternelle sont possibles jusqu'au 9 mars (un imprimé est disponible à la caisse des écoles).

Renseignements et inscriptions auprès de la caisse des écoles, 72 avenue d'Auteuil, tél. 41 02 50.

→ Calendrier scolaire 2011

Vacances de mi-trimestre : **du samedi 2 au dimanche 10 avril.**

Vacances de fin du 1^{er} trimestre : **du samedi 21 mai au dimanche 5 juin.**

Vacances de mi-trimestre : **du samedi 9 au dimanche 17 juillet.**

Vacances de fin du 2^e trimestre : **du samedi 27 août au dimanche 11 septembre.**

Vacances de mi-trimestre : **du samedi 22 au dimanche 30 octobre.**

Début des vacances d'été : **le samedi 10 décembre.**

→ « Une école, ça se respecte »



« Comme chaque année, la ville de Dumbéa met tout en œuvre afin que la rentrée se passe dans les meilleures conditions possible, explique Daniel Blaise, premier adjoint au maire, chargé de l'enseignement. Pour 2011, nous avons recruté du personnel, mis en place un système de garderie, construit une nouvelle école et de nouvelles classes.

« Je salue le travail des équipes municipales qui ont beaucoup œuvré, notamment pendant les vacances, et malgré la dépression

Vania qui a perturbé les plannings des travaux programmés.

« Je voudrais dire, enfin, qu'une école, ça se respecte. Encore trop de dégradations sont constatées chaque semaine dans les écoles de la commune. Afin que les enfants n'aient pas à subir les conséquences de ces actes de vandalisme, la ville se fait un point d'honneur à réparer très vite les dommages occasionnés. Mais tout cela a un coût, élevé, au détriment d'autres réalisations municipales ou d'actions au bénéfice des enfants... »

→ Travaux en cours

- **Halle de Val-Suzon** : les travaux sont terminés.
- **Maison de quartier de Katiramona** : les travaux ont démarré en décembre dernier, la livraison du chantier est prévue en décembre prochain.
- **Assainissement du lotissement Poncet 4^e tranche** : les travaux rue du Centre et rue de l'Alizé ont été réceptionnés en août 2010. Des travaux supplémentaires, à proximité du Collège de Katiramona, seront réalisés prochainement.
- **Réservoir SOCAFIM** : les travaux de construction du nouveau réservoir de 400 m³, implanté au col de Tonghoué, sont en cours depuis mars 2010. Ils seront bientôt terminés.



Salle des arts martiaux.

- **Salle des arts martiaux** : la 2^e tranche de travaux est en cours et sera livrée en mai prochain, afin que la salle soit opérationnelle pour les Jeux du Pacifique.
- **Rénovation du centre culturel de Dumbéa** : les consultations sont toujours en cours pour réaliser cette année la mise aux normes de la grande salle et la transformation de l'ancien poste de police en atelier d'arts plastiques.
- **Salle omnisports de Koutio** : les travaux de terrassement ont démarré en décembre dernier, les pieux seront réalisés d'ici le mois prochain. Le groupement d'entreprises pour la construction de la salle a été retenu. La livraison est prévue en deux phases : la partie beach-volley sera opérationnelle pour les Jeux du Pacifique, la salle complète sera livrée début 2012.

- **Maternelle du centre urbain** : pendant les vacances des élèves, des travaux d'aménagement des espaces verts et des jardins ont été réalisés. Une clôture extérieure a été posée.

- **Plateau sportif de Jacarandas** : les travaux ont démarré en janvier et le chantier sera livré en juin prochain.

- **Place de Koutio** : les travaux ont démarré en décembre dernier. La livraison est prévue pour avril prochain.

- **Rond-point de Punaauia** : une consultation est en cours pour aménager le rond-point devant la médiathèque. Les travaux débuteront en mars pour une inauguration lors de la fête de la Ville, à l'occasion des 20 ans de jumelage avec Punaauia.

- **Centre aquatique régional de Dumbéa** : la livraison de l'équipement est en cours.



Remise de clés officielle en début d'année. De gauche à droite : Laurent Seveau, de la Secal (maître d'ouvrage délégué pour l'opération), Arnaud Achten, ingénieur chez SCB (l'entreprise mandataire du groupement pour la réalisation de l'opération), Marion Clément, chef du service aménagement et construction de la ville de Dumbéa.

→ Urbanisme

Panda : un nouveau plan pour la zone

Dans le cadre de la modification du PAZ (plan d'aménagement de zone) de la Zac Panda (zone d'aménagement concerté du parc d'activités nord de Dumbéa agglomération), une enquête publique s'est déroulée fin 2010.

Le commissaire enquêteur, Emmanuel Blayac, a rendu son rapport et ses conclusions, dans lesquels il émet un avis favorable. Le projet de modification du PAZ ainsi que les conclusions du commissaire enquêteur ont été transmis en début d'année au maire, pour avis du conseil municipal de la commune, avant une approbation finale en assemblée de province, prévue fin mars.



Ramassage des déchets verts et des encombrants

→ Respectez les dates !

Les sorties des déchets verts et des encombrants doivent impérativement respecter les dates de ramassage et la quantité autorisée (1 m³ pour chacun d'eux), soit 4 fois par an pour les déchets verts et 2 fois par an pour les encombrants.

→ Déchets verts

(Déchets d'origine végétale, issus d'élagages, de tailles de haies, des cours et des jardins)

Le ramassage des déchets verts est effectué **4 fois par an** pour chaque secteur. **Le volume est limité à 1 m³ par lot.** Le dépôt des déchets verts doit se faire le samedi, aux dates indiquées ci-dessous. Le ramassage est, quant à lui, effectué les deux semaines suivantes.

• Secteur 1 :

Katiramona-Poncet, Jardins de Kati, Boutan, Nondoué, Chabert, Couvelée, Calvaire, Pointe à la Luzerne.

Dates de **dépôt** des déchets verts : **2 avril, 2 juillet, 1^{er} octobre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 4 au 15 avril, du 4 au 13 juillet, du 3 au 14 octobre.**

• Secteur 2 :

Koé, Carigou, Palmiers, Koghis, Giozzi, Gelin, Pinèdes, RT1, Horizons, Cycas, Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton.

Dates de **dépôt** des déchets verts : **16 avril, 16 juillet, 15 octobre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 18 au 29 avril, du 18 au 29 juillet, du 17 au 28 octobre.**

• Secteur 3 :

Fayard-Auteuil, Auteuil, SICNC, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1.

Dates de **dépôt** des déchets verts : **30 avril, 30 juillet, 29 octobre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 2 au 13 mai, du 1^{er} au 12 août, du 31 octobre au 10 novembre.**

• Secteur 4 :

Jacarandas 2, Secal.

Dates de **dépôt** des déchets verts : **14 mai, 13 août, 12 novembre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 14 au 25 février, du 16 au 27 mai, du 16 au 26 août, du 14 au 25 novembre.**

• Secteur 5 :

FSH 2^e au 6^e secteur, Buttes de Koutio, Pointe à la Dorade.

Dates de **dépôt** des déchets verts : **26 février, 28 mai, 27 août, 26 novembre.**

Périodes de **ramassage** des déchets verts : **du 28 février au 11 mars, du 30 mai au 10 juin, du 29 août au 9 septembre, du 28 novembre au 9 décembre.**

→ Encombrants

(Textiles, électroménagers, carrosseries, tuyauteries, vélos, mobiliers...)

Le ramassage des encombrants est effectué **2 fois par an** pour chaque secteur. **Le volume est limité à 1 m³ par lot.** Le dépôt des encombrants doit se faire le samedi, aux dates indiquées ci-dessous. Le ramassage est, quant à lui, effectué les deux semaines suivantes.

• Secteur 1 :

Katiramona-Poncet, Jardins de Kati, Boutan, Nondoué, Chabert, Couvelée, Calvaire, Pointe à la Luzerne.

Dates de **dépôt** des encombrants : **2 avril, 1^{er} octobre.**

Périodes de **ramassage** des encombrants : **du 4 au 15 avril, du 3 au 14 octobre.**

• Secteur 2 :

Koé, Carigou, Palmiers, Koghis, Giozzi, Gelin, Pinèdes, RT1, Horizons, Cycas, Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton.

Dates de **dépôt** des encombrants : **16 avril, 15 octobre.**

Périodes de **ramassage** des encombrants : **du 18 au 29 avril, du 17 au 28 octobre.**

• Secteur 3 :

Fayard-Auteuil, Auteuil, SICNC, FSH 1^{er} secteur, Jacarandas 1.

Dates de **dépôt** des encombrants : **30 avril, 29 octobre.**

Périodes de **ramassage** des encombrants : **du 2 au 13 mai, du 31 octobre au 10 novembre.**

• Secteur 4 :

Jacarandas 2, Secal.

Dates de **dépôt** des encombrants : **14 mai, 12 novembre.**

Périodes de **ramassage** des encombrants : **du 16 au 27 mai, du 14 au 25 novembre.**

• Secteur 5 :

FSH 2^e au 6^e secteur, Buttes de Koutio, Pointe à la Dorade.

Dates de **dépôt** des encombrants : **28 mai, 26 novembre.**

Périodes de **ramassage** des encombrants : **du 30 mai au 10 juin, du 28 novembre au 9 décembre.**

→ Repas et Noël de l'association Dumbéa Handicap



À l'occasion de la Journée internationale du handicap en décembre dernier, l'association Dumbéa Handicap, en partenariat avec le CCAS, a organisé un repas. Une sortie couronnée de succès, qui était ouverte aux adhérents de l'association, ainsi qu'aux personnes handicapées qui souhaitaient y participer.

Le même mois, en partenariat avec la ville, le Lions Club et le club Kiwanis Dzumac, l'association a offert un Noël aux enfants handicapés de la commune. La fête s'est déroulée à la Maison de la jeunesse, en chansons et avec un spectacle des élèves de Sassia, la formatrice de danse qui intervient pour l'association... Avant l'arrivée du père Noël et la distribution des cadeaux, les enfants ont pu se régaler de sorbets et de barbes à papa, et jouer dans le château gonflable mis à leur disposition.

Pour adhérer à l'association, contactez la présidente, Jacqueline Jeanson, au 90 39 38.



→ Les personnes âgées ont fêté Noël



Une centaine de personnes de plus de 60 ans ont pris part à la fête de Noël organisée par le Centre communal d'action sociale, en partenariat avec le Lions Club et le FSH. Cette année, la réception s'est déroulée à l'Auberge du Mont-Koghi. Ce fut une journée bien remplie pour les convives, entourés des élus. Après le loto, l'apéritif et le repas dansant animé par les Spiders, les anciens ont eu la surprise de recevoir la visite de danseuses orientales venues spécialement pour la circonstance... À voir les visages réjouis à la fin de la journée, tout semble avoir été apprécié !

→ Des cadeaux pour tous !

Le 22 décembre, le père Noël de l'association Saint-Vincent-de-Paul est passé dans la commune, à la villa sociale (Dumbéa Rivière) et à la mairie annexe de Koutio. Près de 160 enfants de familles suivies par le CCAS ont ainsi eu la surprise de recevoir un cadeau directement du vieil homme en rouge...



→ Marché et vide-grenier : le 5 mars

Les prochains marché et vide-grenier auront lieu le samedi 5 mars, de 7h à 13h, au parc Fayard. Pour s'inscrire, s'adresser au bureau du Cocaf, 56 avenue d'Auteuil, à Koutio. Tél. : 41 40 15.

À noter qu'il n'y aura pas de marché aux mois d'avril et de mai.

→ Soyez des consommateurs malins !

Des réunions d'information sur le démarchage à domicile, animées par des représentants de la direction des affaires économiques, auront lieu :

- le 7 mars à la maison de quartier des Jacarandas, de 7h30 à 11h30 ;
- le 17 mars à la maison de quartier de Val-Suzon, de 7h30 à 11h30.

Ces réunions ont pour but de vous donner des informations sur les pièges à éviter, sur les moyens de vous défendre. Les animateurs répondront également à toutes les questions qui vous préoccupent.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS. Contactez Annick au 46 55 00.



→ Nounous de Jacarandas : 1 an déjà !

Les assistantes maternelles de Jacarandas ont célébré leur premier anniversaire à la maison de quartier, le 13 décembre dernier, autour d'un gâteau offert par le FSH.

Depuis fin 2009, un partenariat a été établi entre le FSH et le CCAS, visant à permettre l'exercice du métier d'assistante maternelle dans les logements loués du quartier des Jacarandas. Ainsi, 4 personnes ont suivi le parcours de formation proposé par le CCAS et gardent aujourd'hui 8 enfants au total. Une expérience réussie qu'il fallait fêter dignement !

→ Le budget 2011 du CCAS adopté

Fin décembre, le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale s'est réuni pour adopter le budget primitif 2011 de l'établissement public et examiner certains dossiers.



→ Aide au logement



L'Opal (Office pour l'amélioration du logement) est une association financée par les institutions publiques. Elle a pour mission d'apporter des aides à la rénovation. Pour chaque opération dans la commune, la ville verse une subvention de 175 000 F. Pour tout renseignement sur les conditions d'attribution des aides et la constitution des dossiers, s'adresser à la Maison de l'habitat (voir encadré).

→ Maison de l'habitat : les prochaines permanences

La Maison de l'habitat est à votre disposition pour vous aider à constituer vos dossiers de demande de logement social (location, accession à la propriété, construction neuve, travaux de rénovation, de finition et d'agrandissement).

Les prochaines permanences auront lieu les jeudis 3, 17, 31 mars et 7, 14 et 28 avril, de 7h30 à 11h, au CCAS de Koutio.

→ À la médiathèque

Les animations permanentes

Pour les adultes

→ **Accueil des seniors, à partir du 24 mars**, 2 jeudis par mois, de 9h à 11h.

Cet accueil s'adresse uniquement aux associations et aux maisons de retraite. Cette année, la médiathèque propose 3 séances en extérieur qui auront lieu à la maison de retraite La Cordylène.

Au programme : lectures, écoute musicale, livres audio, livres à gros caractères, emprunts de documents...

L'inscription est obligatoire pour les associations qui souhaitent bénéficier de cette animation.

→ Expositions

Les expositions de cette année auront pour thème l'écologie et l'environnement et seront l'occasion de vous faire découvrir les ouvrages de référence, disponibles à la médiathèque. Les 2 premières expositions sont :

– **Les Robinsons de la Côte oubliée, jusqu'au 4 mars;**

– **Expo photo du Lions club, du 15 mars au 15 avril.**

Des changements de dates ou des annulations pourraient se produire. Pour tout renseignement, contactez la médiathèque.

→ Les coups de cœur du public

Toute l'année, la médiathèque vous propose de donner votre avis littéraire sur la sélection de livres du mois. Tous les 2 mois, une sélection de livres sur un thème particulier vous est proposée. Écrivez quelques lignes sur vos lectures coups de cœur et faites-les partager au plus grand nombre...

Thème des mois de mars et d'avril : « Les biographies ».

Animation ouverte uniquement aux adhérents de la médiathèque de Dumbéa.

Pour les enfants

→ « **La Natte qui raconte** » reprend du service. Une heure de contes pour rêver et jouer avec les mots, à partir de 5 ans.

Tous les mercredis, à 15h (hors vacances scolaires).

Nouveauté 2011 ! Tous les mois, un conteur professionnel est invité à partager ses histoires.

Première séance de l'année le 16 mars, avec le conteur Oto.

→ « **La Natte des p'tits bouts** ». Une heure d'histoires, de jeux, de comptines pour faire découvrir l'univers des livres aux plus petits (bébés de 6 à 36 mois).

Le 1^{er} mercredi du mois, de 9h à 10h, et le 3^e samedi du mois, de 10h à 11h (hors vacances scolaires). Attention, en raison du nombre limité de places, l'inscription est obligatoire. Reprise des séances des bébés lecteurs **le mercredi 13 avril**.

→ **Dans le cadre des festivités liées au jumelage avec Punaauia**, des ateliers d'arts plastiques à destination des enfants et des adolescents seront organisés pendant les **vacances scolaires d'avril**. Renseignements à la médiathèque dès le mois de mars. Les productions seront exposées à la médiathèque pendant les festivités du jumelage.

→ Au centre culturel de Dumbéa

Prenez le pass 2011 !!!

→ **Adhérez aux propositions artistiques et culturelles de Dumbéa.**

Rendez-vous au centre culturel de Dumbéa dès le 28 février pour acquérir votre carte d'adhérent.

Tarifs :

• **1 000 F** en plein tarif.

• **500 F** en tarif réduit : titulaires des cartes APE, AMGA, AMGB ou CTOJH, toute personne présentant un justificatif de handicap, jeunes de moins de 18 ans, lycéens, étudiants, appelés du contingent, boursiers, adultes de plus de 60 ans, personnes ayant des revenus inférieurs à 100 000 F, garderies, maisons de retraite, associations de jeunesse, centres de vacances, hôpitaux, centres pénitentiaires, bibliothèques, titulaires des cartes des autres structures de spectacle de l'agglomération.

• **Le pass est gratuit** pour les groupes scolaires accompagnés d'un enseignant, les enfants de crèche accompagnés d'un éducateur, le personnel municipal et les détenteurs de la carte de la médiathèque de Dumbéa.



→ Les avantages du pass

- Il offre le tarif le plus bas des spectacles du centre culturel de Dumbéa.
- Il offre une réduction à un accompagnateur.
- Il offre une réduction, au titulaire, sur les spectacles des autres structures culturelles :
 - Théâtre de Poche;
 - Théâtre de l'Île;
 - Café Musique le Mouv' ;
 - centre culturel Tjibaou;
 - centre culturel du Mont-Dore;
 - Dock socioculturel de Païta.
- Il offre une réduction au titulaire sur les ateliers artistiques proposés par la ville.

Les ateliers de pratiques artistiques

Attention, le centre culturel de Dumbéa entre en rénovation. Les ateliers sont susceptibles d'être déplacés dans les maisons de quartier ou en d'autres lieux qui vous seront communiqués en temps utile.

→ **Arts plastiques** avec Patrice Kaikilekofe, à partir du 2 mars. Ateliers enfants et adultes. **Tél. 41 23 07** ou **patrice.kaikilekofe@mairie-dumbea.nc**

→ **Théâtre** avec l'association Le Petit Théâtre, à partir du 2 mars. Le mercredi, de 13h à 15h et de 15h à 17h. **Tél. 41 23 07** ou **cck@mairie-dumbea.nc**

→ Les tarifs des ateliers

• Adultes :

Tarif normal : 4 000 F par mois

Tarif compagnon : 3 000 F par mois

Tarif adhérent : 2 000 F par mois

• Enfants et jeunes de moins de 18 ans :

Tarif normal : 2 000 F par mois

Tarif compagnon : 1 500 F par mois

Tarif adhérent : 1 000 F par mois

La maison de musique

La maison de musique rouvrira ses portes, dès le 28 février, aux musiciens qui souhaitent répéter.

Ses horaires sont les suivants : du lundi au vendredi, de 16h à 18h, de 18h à 20h et de 20h à 22h.

Tarif : 2 000 F par mois. Tél. 41 23 07.



Le Conservatoire de musique

Inscriptions à partir du 16 février au Conservatoire à Nouméa (tél. 24 63 15).

Retrait des dossiers d'inscription à Dumbéa du lundi au jeudi, de 7h30 à 15h30, et le vendredi, de 7h30 à 14h30 (tél. 41 23 07).

→ Informations pratiques

Avec la rentrée, la médiathèque reprend ses horaires habituels à compter du 1^{er} mars :

**du mardi au vendredi, de 14h à 18h,
le samedi, de 10h à 16h.**

Les inscriptions s'effectuent les mercredis, vendredis et samedis aux horaires d'ouverture. Les documents à fournir sont les suivants :

- justificatif de domicile;
- photo d'identité;
- pièce d'identité;
- règlement de la cotisation annuelle;
- autorisation du représentant légal (pour les mineurs).

Les tarifs :

- 500 F pour les moins de 18 ans, les étudiants (sur présentation d'un justificatif) ;
- 1 000 F pour les adultes.

Une nouveauté pour 2011 : l'augmentation du nombre de documents au prêt !

Par adhérent (adulte, jeune ou enfant), il est désormais possible d'emprunter : 5 livres, 3 magazines, 2 CD et 1 DVD ou 1 multimédia, pour 3 semaines !

Le renouvellement n'est possible que pour les livres.

→ Les animations de la médiathèque sont gratuites

Pour tout renseignement, contactez la médiathèque de Dumbéa, située en face du lycée du Grand Nouméa.

Tél. 41 43 10 ou **contact@med-dumbea.nc**

→ Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Service des affaires générales : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Cellule du contrat d'agglomération : 41 40 04

Direction Administrative et Financière
Services des finances et de la solde : 41 40 00 / Fax : 41 40 09
Service élections / état civil : 41 40 07 / Fax : 43 21 94
Service informatique : 41 40 00
Service des ressources humaines : 41 40 30 / Fax : 41 64 66
Service de la vie scolaire : 41 40 30 / Fax : 41 64 66

Direction des services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Direction Culture, Jeunesse, Sports et Prévention
Service culture et fêtes : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Centre culturel de Dumbéa : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Médiathèque municipale : 41 43 10 / Fax : 41 43 12
Service animation jeunesse (Maison de la jeunesse) : 43 24 00 / Fax : 43 24 00
Maison de quartier de Val-Suzon : 46 46 05
Maison de quartier de Jacarandas : 46 02 76
Service des sports : 41 22 26 / Fax : 43 95 28
Piscine municipale de Dumbéa : 41 24 40 / Fax : 41 22 93
Golf de Dumbéa : 41 80 00 / Fax : 41 94 47
Contrat Local Sécurité : 43 61 54

Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 46 55 00 / Fax : 46 55 03

Mairie annexe de Dumbéa : 41 40 30 / 41 64 66

Les résultats du concours de photos



Le concours de photographies intitulé « Photo et Portrait de Dumbéa », organisé par la cyberbase de la Maison de la jeunesse, s'est clôturé en décembre dernier. Plus d'une trentaine de personnes ont participé à cette première édition. C'est Olivier Abellan qui remporte le concours pour la catégorie des plus de 26 ans, avec la photo intitulée « Rêverie » (notre photo).

Théo Morchais, 14 ans, gagne le concours pour la catégorie des moins de 26 ans, avec la photo « Pic Malawi ». Ils remportent tous les deux un lecteur MPG4.

À noter que les 20 meilleures photos feront l'objet d'une exposition tournante dans les structures municipales, laquelle débutera par la Maison de la jeunesse.